CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E71379** **VALABLE JUSQU'AU** **30/05/2027**

ÉDITÉ LE 04/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2003

Raison sociale : LES CHARPENTIERS DU MORVAN

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/10/1998

Capital : 187 000

LA CHAUME BONJUAN
Z.A
89200 MAGNY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AUXERRE 45128051500011

Siret : 451 280 515 00011

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 02 5453

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 427853L1247001/001443839/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 427853L1247001/001443839/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 03 86 33 07 27 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
PERRIN YVAN GÉRANT

Site Internet : http://www.charpentiersdumorvan.com

E-mail : contact@charpentiersdumorvan.com

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 751 468 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	13	19/01/2023
2361	Fabrication et pose de bâtiments à ossature bois (Technicité courante)		04/02/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

04/03/2026 13:56

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E71379** **VALABLE JUSQU'AU** **30/05/2027**

ÉDITÉ LE **04/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2003
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/10/1998
Capital : 187 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AUXERRE 45128051500011

Siret : **451 280 515** **00011**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 02 5453

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 427853L1247001/001443839/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 427853L1247001/001443839/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **LES CHARPENTIERS DU MORVAN**

LA CHAUME BONJUAN
Z.A
89200 MAGNY

Téléphone : 03 86 33 07 27 **Fax :**
Portable :

Site Internet : http://www.charpentiersdumorvan.com
E-mail : contact@charpentiersdumorvan.com

Responsabilité légale :
PERRIN YVAN GÉRANT

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	19/01/2023
2361	Fabrication et pose de bâtiments à ossature bois (Technicité courante) Mention RGE	04/02/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.